



fédération nationale du mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins

*Placée sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'intérêt général - Art. 200-1-b et 238 bis-1-a du CGI*

Section Océan Indien

*DMSOI - FNMM-SOI 2 rue Berthollet BP89
97 822 LE PORT cedex*

Saint-Denis, le 14 avril 2024

Communiqué de presse

Des médaillés du Mérite maritime participent à la promotion des métiers de la mer à La Réunion et à Mayotte

Plusieurs membres de la section océan Indien de la Fédération nationale du Mérite maritime et de la Médaille d'honneur des marins (SOI-FNMM) ont participé au **lancement officiel de la 8^{ème} édition de la Semaine des métiers du maritime et du fluvial** qui a eu lieu au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 2 avril 2024 à l'École d'apprentissage maritime de La Réunion (EAMR). Plusieurs autorités participaient à cette cérémonie : Mme Huguette Bello, présidente du conseil régional, M. Philippe Malizard, sous-préfet de Saint-Paul, l'administrateur en chef de 1^{ère} classe des affaires maritimes Nicolas Le Bianic, directeur de la mer sud océan Indien, M. Abdéli Goulamaly, président du conseil d'administration de l'EAMR qui était accompagné par le directeur de cette école, M. Sami Ouadrani. Organisée par France Travail (ex- Pôle Emploi), dont le directeur régional, M. Olivier Pelvoizin, était également présent, cette semaine visait à mettre en avant les nombreuses opportunités d'emplois qu'offre l'économie bleue à La Réunion en mer comme sur terre : pêche et aquaculture, transformation des produits de la mer, navigation, activités portuaires, construction et maintenance navales, recherche-développement, activités balnéaires, formation, lutte contre la pollution marine, énergies marines... En raison notamment de l'importance de la zone économique exclusive de la France dans l'océan Indien (2,6 millions km²), l'économie bleue à La Réunion, mais aussi à Mayotte, est appelée à connaître un développement considérable qui sera créateur de nouveaux emplois.

Lors de cette cérémonie à l'EAMR a été inaugurée une passerelle qui est la reproduction fidèle et en grandeur nature d'une passerelle de navire. Grâce à un puissant simulateur, cet outil permet aux apprenants de se familiariser avec les conditions réelles de navigation (états de la mer, conditions météorologiques, zones de navigation...).



**Inauguration de la passerelle par M. Abdéli Goulamaly, Mme Huguet Bello et
M. Philippe Malizard**



Les membres de la SOI devant la passerelle

Créée en 1967, cette école forme chaque année environ 670 futurs marins, soit dans le cadre de la formation initiale permettant à une soixantaine de jeunes d'obtenir un baccalauréat professionnel (avec un taux de réussite de 100 %), soit dans celui de la formation continue permettant d'obtenir divers brevets (pont ou machine). <https://ecolemaritime.re/>

S'inscrivant dans la perspective de l'Année de la mer qui se déroulera sur tout le territoire national de septembre 2024 à septembre 2025, le **second évènement** auquel a participé la section océan Indien a été le 1^{er} Forum des métiers de la mer qui s'est tenu le 12 avril au lycée professionnel Léon de Lépervanche au Port, établissement porteur du futur lycée des métiers de la mer, proposant des formations maritimes et créateur d'une cordée de la réussite « objectif mer ».

Après le discours d'ouverture du Forum par Mme Chantal Gawronski, proviseure de ce lycée et proviseure bâtitteuse du futur lycée de la mer, plusieurs personnalités ont pris la parole : Mme la préfète Florence Jeanblanc-Risler, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises, marraine de cet évènement, Mme Karine Lebon, députée de La Réunion, Mme Maya Césari, conseillère régionale déléguée à l'innovation et à la croissance

bleue, Mme Mémona Patel, adjointe du maire du Port, et M. Nicolas Le Bianic, directeur de la mer sud océan Indien.



Intervention de la préfète des TAAF, marraine du Forum

Tout au long de la journée, ce sont ainsi près de 500 collégiens et lycéens accompagnés de leurs enseignants qui ont pu rencontrer une trentaine d'acteurs publics et privés du monde maritime représentant plus de 50 métiers relevant de l'économie bleue.

La SOI-FNMM pour sa part disposait d'un stand qui a accueilli de nombreux jeunes qui ont ainsi pu découvrir l'ordre du Mérite maritime créé en 1930 et qui est destiné à « récompenser la valeur professionnelle des marins et des femmes et des hommes qui se sont distingués par des services particuliers pour le développement et le rayonnement des activités maritimes ». Ont aussi été présentées la FNMM créée en 1954 qui regroupe aujourd'hui près de 3 000 adhérents, et sa section océan Indien présidée par M. Dominique Lozac'h, et dont la cinquantaine de membres réside majoritairement à La Réunion, mais aussi à Mayotte, à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles.



Stand de la SOI-FNMM...



...qui a reçu la visite de la proviseure du lycée...



...des 2 commandants (équipes A et B) de l'Astrolabe, navire brise-glace armé par la Marine nationale...



...et surtout des élèves !

Le **dernier temps fort de cette promotion des métiers de la mer** s'est déroulé à Mayotte, où le représentant de la SOI dans ce territoire, M. Robert Amis, est intervenu devant une trentaine de demandeurs d'emploi, à qui il a présenté son parcours professionnel tout à fait original. En effet, après avoir d'abord servi dans la Marine nationale, il a mené une carrière civile qui l'a conduit à exercer plusieurs postes de responsabilité : directeur du Service des Transports Maritimes (STM) de Mayotte qui assure notamment des liaisons régulières par barges entre la Grande Terre et la Petite Terre, directeur d'une compagnie maritime, inspecteur au Bureau Véritas, assesseur du tribunal maritime de La Réunion, membre de la commission régionale de sécurité des affaires maritimes. A titre bénévole, il préside également la station de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) de Mayotte.



Robert Amis (en orange) avec le groupe de demandeurs d'emploi

Contact presse :

bernard.salva@orange.fr

Membre du bureau de la SOI-FNMM

06 92 85 55 77
